







Commune de LUMBIN

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES (RÉVISION)

Vu, pour être annexé à mon arrêté du 02 AOÛT 2007

CARTE DES ALÉAS Pour le Préfet et par délégation le Secrétaire Général

(sur fond cadastral)

Légende :	Faible	Moyen	Fort
Inondations :			
Inondations en pied de versant	I-1	I-2	I-3
Zones marécageuses	M1	M2	
Crues des torrents et des ruisseaux torrentiels	T1	T2	T3
Ravinements et ruissellements sur versant	V1	V2	V3
Mouvements de terrain :			
Glissements de terrain	G1	G2	
Chutes de pierres et de blocs	P1	P2	P3
Suffosion	F1		

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et suffosion :
 Représentation schématique du sommet des merlons existants
 Représentation schématique du sommet des merlons ou du filet à réaliser

encart : SCAN EDR © IGN 01

Réalisation : RTM38	Établi le : Décembre 2004	Echelle : 1/5 000
Édition : ALP'GEORISQUES	Modifié le : Mai 2007	

Emprise indicative du P.P.R.I. Isère Amont